



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le quinze avril, à 20 heures 06 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 9 avril 2026.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleyna-Nur CUBAN, M. Farid KACHOUR, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Mouloud MEDJALDI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR), Mme Zeynep CUBAN (donne procuration à Mme Angélique PLANET-LEDIEU)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE DE MONTFERMEIL AU SEIN DE LA SPL SEQUANO GRAND PARIS

Sur proposition de Xavier LEMOINE.

La société publique locale (SPL) Séquano Grand Paris est un outil créé afin d'apporter des réponses aux actionnaires de la SAEM Séquano en matière d'aménagement, de construction d'équipements et de réalisation d'espaces publics ou d'études.

En 2025, la ville de Montfermeil a acquis des actions de la SPL Séquano Grand Paris auprès du département de la Seine-Saint-Denis.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la ville de Montfermeil au sein de la SAEM Séquano.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de commerce, et plus précisément l'article L. 225-1,

Vu la délibération n°2025_09_182 relative à l'acquisition d'actions de la société public locale (SPL) Séquano auprès du département de la Seine-Saint-Denis,

DEL2026_04_071

Vu les statuts de la SPL Séquano Grand Paris,

Vu la règlement intérieur des instances de gouvernance de la SPL Séquano Grand Paris,

Vu l'installation du Conseil Municipal le 21 mars 2026,

Vu les candidatures :

- Xavier LEMOINE,
- Ludovic PEDRO

Considérant que la SPL Séquano Grand Paris est un outil mis à disposition des actionnaires de la SAEM Séquano,

Considérant que la ville de Montfermeil détient des actions de la SPL Séquano Grand Paris,

Considérant qu'il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la ville de Montfermeil pour siéger au sein de l'assemblée générale des actionnaires et au sein de l'assemblée spéciale,

Considérant que la désignation se fait par l'autorité territoriale,

Considérant que la désignation peut se faire à main levée si le Conseil Municipal l'accepte à l'unanimité,

Il est proposé au Conseil Municipal :

De désigner Monsieur Xavier LEMOINE comme représentant titulaire et Monsieur Ludovic PEDRO comme représentant suppléant de la ville de Montfermeil au sein de la SPL Séquano Grand Paris.

Le Conseil Municipal a voté à la majorité par :

29 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleya-Nur CUBAN

6 ABSTENTIONS

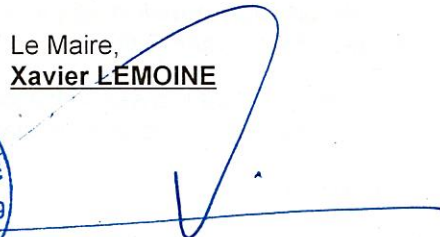
Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, Mme Zeynep CUBAN, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LEVALLEZ



Le Maire,
Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.